Procès-Verbal Conseil municipal du Mercredi 5 février 2025 à 20H

L'an deux mil vingt-cinq, le 5 février à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de Février.

<u>Etaient présents</u>: Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, Didier ROULIN, Geneviève TISSERAND, Mr Gilles FORT, , Mr Denis REVILLARD, Mr Jacques MOREL, Céline VANOTTI

<u>Etaient absents excusés</u>: Mme Christine CULOT (Procuration Geneviève TISSERAND) Mr Vincent VANHUFFEL (Procuration Laurence BREUILLOT) Mr Benoit MEYER (Procuration Didier ROULIN)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mr Didier ROULIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du Procès-Verbal du mois de Janvier 2025
- 2. Urbanisme
- 3. Baux: Renouvellement
- 4. ZAER: arrêt de la proposition des ZAER (délibération n°2)
- 5. Travaux:
- Rue de l'Eglise : consultation des entreprises ainsi qu'une réunion publique
- Secrétariat de Mairie
- Casse sur le réseau d'eau
- 6. Bilan financier des sentiers
- 7. Subvention aux associations 2025
- 8. Divers : Repas des aînés et Recensement

Le Maire demande d'ajouter un point complémentaire qui est le bilan financier des sentiers.

Approbation par le conseil.

- 1. Approbation du Procès-Verbal du mois de Janvier 2025 par le secrétaire Mr ROULIN
- 2. Urbanisme:
- DP Raymond MEYER: changement de porte de garage
- DP Dominique MARTEL : réfection toiture
- DP Angélique BAMBERGER : pose d'une clôture

3. Baux : renouvellement. 3 baux sont à renouveler

- Serge DUQUET: parcelle C 256, prix 85.66€
- Philippe GAUTHIER: parcelle B 138, prix 54,25€
- Raphaël BONZON: C88, C442, C443, C450, C972, C1018, C1080, C1349, AH99 au prix de 164,04€.
- Raphaël BONZON B1188, B48, B43, B47 : pour ces parcelles, nouveau bail à clause environnementale, prix : 50€
 Ces baux sont d'une durée de 9 ans.

Approuvé à l'unanimité

4. ZAER: arrêt de la proposition des ZAER (délibération n°2)

Suite à la délibération du 7 février 2024, une consultation publique a été effectuée jusqu'au 15/03/2024 et les avis obligatoires recueillis. Avec une consultation Epage Haut-Doubs Haute-Loue en novembre 2024.

Les secteurs retenus pour le développement de l'hydro-électricité sont les suivants :

- Moulin Lambert
- Forges
- Buillon
- Moulin de Buillon

Une nouvelle délibération est donc nécessaire pour arrêter la proposition de ZAER.

Approuvé à l'unanimité.

5. Travaux:

- Rue de l'Eglise: Informations données sur l'avancement du dossier. Les travaux relatifs à l'assainissement seront réalisés au cours du 1^{er} semestre 2025. Les travaux d'aménagement auront lieu dans la foulée.
 Une réunion publique se déroulera le 12 mars à 20h
 Les dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès des différents partenaires: Etat, Région, Département et la CAF
- Secrétariat de mairie : les travaux ont commencé pour un coût total de 16864€ HT.
- Casse sur le réseau d'eau : vers l'ancienne fontaine. Travaux réalisés pour un montant de 3954 € TTC

6. Bilan financier des sentiers

Action Etude de faitabilité parcours de découverte	Nature de dépeases	Code TTC		Financeurs							
				ETAT DREAL BFC (Sites et paysages, Plan de relance) ANCT (AML/FNADT)		CPIE		GBM		Chenecey	
				8 640	55%	5 000	32%			2:60	14%
Complétaent d'étude parcours pédagogique	AMO	1 200	1 200					1 200	100%		-
Étude de faisabilité paysagère	AMO	5 0 70	4 225	2 000	47%			-		2 225	53%
Réalisation parcours (140 605CHT)	Travaux	160 360 76	140.971.63	112 549,4	80%					28 422,23	20%
Réalisation belvédère (23 425EHT, étligible 19 775 FEIT, régie non étligible Topo 1400 et belvédère Buillon 2250)	MO Trevaus	21 990	18 325	14 660	80%					3 663	20%
Maintenance Aplication numérique 2025	Fraveur	2912	1 \$20					-+		1 820	100%
TOTAL GENERAL		207 332,76	182 341,63	137 849,4	76%	5 000	39%	1 200	196	38 292.23	21%

7. Subventions aux associations 2025

ADMR: 250€ Agir: 200€ APE: 150€

Atelier couleur : 150€ Comité des fêtes : 150€

Coup de pouce alimentaire : 218€

CPEPESC: 500€

Echo de la Loue : 150€ Assoiffé d'azur : 150€ Pétanque : 150€

ADMR section gymnastique : 200€

US Doubs et Loue: 150€

Zaccrojeux : 150€ Semon l'Espoir : 103€

L'inventaire des possibles : 150€ Chez Blanche et Robert : 150€

Approuvé à l'unanimité

8. Divers:

- Point sur le repas des aînés du 9 février
- Point sur le recensement
- Visite travaux nouvelle école le 08 février 2025

Clôture 21h30 Le Maire

> Le Maire, Laurence BREUILLOT